

Affaires courantes

Le comité demande une réponse du gouvernement conformément à l'article 109 du Règlement. J'ai une très brève observation à faire.

Le comité s'était rendu dans de nombreuses localités de l'Ouest, notamment à Edmonton, Hay River et d'autres endroits comme Garden Hill. Plus de 100 témoins nous ont parlé de cette question très importante.

Le rapport du comité vise à établir un équilibre entre les besoins contradictoires des personnes qui recourent aux services de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce, de sorte que celles qui estiment que leurs intérêts ne sont pas défendus le mieux possible puissent aspirer à la réussite et que celles qui réussissent puissent continuer dans cette voie.

C'est avec beaucoup de plaisir que je dépose au Parlement ce rapport du comité des pêches.

[Français]

M. Benoît Tremblay (Rosemont, BQ): Monsieur le Président, permettez-moi de mentionner que mon collègue, le député de Gaspé et vice-président du Comité des pêches, a participé à chacune des séances du comité, y compris toutes les rencontres avec les communautés de l'Ouest canadien et qu'il a aussi pleinement contribué à la préparation du rapport.

Comme il est absent aujourd'hui, étant donné qu'il doit siéger sur l'importante Commission sur l'avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec, je présenterai donc l'opinion dissidente du Bloc québécois. Globalement, le Bloc québécois est d'accord avec le rapport du comité et appuie le transfert des responsabilités aux gouvernements provinciaux, en ce qui concerne la transformation et la commercialisation du poisson d'eau douce.

Par contre, les modalités de transfert nous posent problème. Puisque le comité recommande un transfert de responsabilités, nous croyons qu'il est inopportun de modifier dès maintenant les règles de commercialisation du poisson d'eau douce, avant même d'avoir consulté les Premières nations, les provinces et les territoires concernés.

• (1515)

Alors, compte tenu des difficultés rencontrées par les pêcheurs éloignés, le Bloc québécois recommande que le fédéral, de concert avec les provinces et les territoires, étudie, dans les plus brefs délais, la possibilité d'accorder des permis de vente spéciaux aux communautés éloignées tout au long de la période de transition.

FINANCES

M. Jim Peterson (Willowdale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 11^e rapport du Comité permanent des finances, un rapport concernant la loi C-59, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu et les règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu. Nous allons le déposer avec deux amendements.

J'aimerais remercier tous les membres du comité de leur travail assidu et de leur coopération.

L'ASSERMENTATION DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

L'hon. Sheila Copps (vice-première ministre et ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, avec l'accord unanime de la Chambre et conformément à l'usage, je propose, appuyé par l'honorable député de Laurier—Sainte-Marie, que le discours de Son Excellence le Gouverneur général, le très honorable Roméo LeBlanc, et que l'allocution de bienvenue du premier ministre prononcés dans la salle du Sénat le 8 février 1995 soient imprimés en tant qu'annexe du compte rendu officiel des débats de la Chambre des communes et soient versés aux archives de la présente Législature.

(La motion est adoptée.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

M. Peter Milliken (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si la Chambre donne son consentement, je propose, appuyé par l'honorable député de Laurier—Sainte-Marie, que le 58^e rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre aujourd'hui, soit adopté.

(La motion est adoptée.)

* * *

[Traduction]

LE VOTE N° 146

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, à la suite d'une conversation qui a eu lieu à la Chambre le 6 février, vous constaterez qu'il y a unanimité pour que la motion suivante soit adoptée:

Qu'on rectifie le harsard et les Journaux de la Chambre des communes pour qu'ils indiquent que le 13 décembre, lors du vote sur la motion concernant le projet de loi C-226, le député de Winnipeg—Nord a bien voté oui.

(La motion est adoptée.)

[Note de l'éditeur: La liste révisée du vote n° 146 suit:]

(Vote n° 146)

POUR

Députés

Abbott	Ablonczy
Adams	Althouse
Anawak	Arseneault
Asselin	Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing)
Baker	Bakopanos
Beaumier	Benoit
Bernier (Beauce)	Bertrand
Bethel	Bhaduria
Blaikie	Bodnar
Bonin	Boudria
Breitkreuz (Yellowhead)	Bridgman
Brown (Calgary Southeast)	Bryden
Bélair	Calder
Cannis	Chamberlain
Chatters	Collins